

SOPRA-CELLULOSE



FICHE TECHNIQUE 260709SCANF

(annule et remplace 250611SCANF)

DESCRIPTION

La SOPRA-CELLULOSE est un isolant soufflé ou injecté, composé de papier journal, de carton et de glassine. Elle apparaît comme de petites fibres grises, lisses au toucher. SOPRA-CELLULOSE est sans odeur et a une faible teneur en COV.

Elle agit comme un bouclier qui réduit la transmission de la chaleur et des sons. La SOPRA-CELLULOSE permet de réduire la consommation d'énergie et d'améliorer le confort intérieur dans une variété de climats.

INSTALLATION

La SOPRA-CELLULOSE est un excellent type d'isolation pour les greniers de nouvelles constructions et peut aussi être employée en complément à d'autres isolants existants.

1. SOUFFLÉE (GRENIER)

- 1.1. Installer les règles SOPRA-CELLULOSE RULER sur les fermes de toit dans le grenier, face à la trappe d'accès, de manière à voir l'épaisseur d'isolant à installer. Le bas de la règle doit être installé au même niveau que le bas de l'isolant. Poser une règle par 20 m² (200 pi²).
- 1.2. Souffler la SOPRA-CELLULOSE à l'aide d'un équipement spécialisé de soufflage pneumatique à une densité minimale de 25,6 kg/m³ (1,6 lb/pi³) et peut également être placée manuellement dans les endroits restreints.
- 1.3. Fixer le [Tableau de recouvrement \(grenier\)](#) sur une ferme de toit à côté de la trappe d'accès, dûment signé par le responsable des travaux d'isolation thermique. Remettre une copie identique au propriétaire du bâtiment. L'installateur en conserve également une copie telle qu'exigée par le programme de certification SOPREMA.

Mise en garde : Respecter les distances prévues par les codes de sécurité visant le bâtiment, l'électricité, le gaz et le mazout entre l'isolant et les dispositifs producteurs de chaleur, tels que les appareils de chauffage au combustible, les cheminées, les gaines et les événements menant à ces appareils et les appareils d'éclairage encastrés (au moins 75 mm (3 po)), à moins qu'ils n'aient été approuvés en tant que dispositifs pouvant entrer en contact avec l'isolant. Renseignez-vous auprès des autorités locales pour connaître les exigences relatives à l'installation et l'utilisation de barrière de retenue.

2. INJECTÉE (MUR ET PLANCHER)

- 2.1. Fixer une membrane de retenue sur les montants au moyen de SOPRA-CELLULOSE STRIP et d'agrafes.
- 2.2. Effectuer des ouvertures afin d'injecter la SOPRA-CELLULOSE à sec avec obligatoirement une buse (pour système mural compacté) préapprouvée par SOPREMA.
- 2.3. Injecter la SOPRA-CELLULOSE :
 - **dans un mur** à une densité minimale de 56 kg/m³ (3,5 lb/pi³) pour une épaisseur de mur jusqu'à 150 mm (6 po) et à une densité minimale de 64 kg/m³ (4 lb/pi³) pour les murs d'épaisseur supérieure à 150 mm (6 po).
 - **dans les planchers et plafonds** à une densité entre 28,8 kg/m³ (1,8 lb/pi³) et 48 kg/m³ (3 lb/pi³).
- 2.4. Noter les quantités de sacs installés sur le [Tableau de recouvrement \(mur\)](#). Remettre une copie dûment signée de ce document au propriétaire du bâtiment. L'installateur en conserve également une copie telle qu'exigée par le programme de certification SOPREMA.

POUR PLUS DE PRÉCISIONS SUR L'INSTALLATION DES PRODUITS, VEUILLEZ CONSULTER UN REPRÉSENTANT SOPREMA.



SOPREMA.CA 1 877 MAMMOUTH

SOPRA-CELLULOSE



FICHE TECHNIQUE 260709SCANF

(annule et remplace 250611SCANF)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Caractéristiques	SOPRA-CELLULOSE
Couleur	Grise
Masse volumique, <i>Greniers</i> Épaisseur de mur jusqu'à 150 mm (6 po) Épaisseur de mur supérieure à 150 mm (6 po) <i>Planchers</i>	25,6 kg/m ³ (1,6 lb/pi ³) 56 kg/m ³ (3,5 lb/pi ³) 64 kg/m ³ (4,0 lb/pi ³) 28,8 kg/m ³ (1,8 lb/pi ³) à 48 kg/m ³ (3,0 lb/pi ³)
Format	Sac de 11,3 kg (25 lb)
Température de service	< 90 °C (< 194 °F)

TABLEAU DE POSE (GRENIER)

TABLEAU DE RECOUVREMENT (GRENIER) Masse volumique théorique : 25,6 kg/m ³ (1,6 lb/pi ³)											
Résistance thermique		Épaisseur minimale installée		Épaisseur minimale après tassement		Masse par unité de surface		Recouvrement par sac		Nombre de sacs minimum par unité de surface	
RSI	R	mm	po	mm	po	kg/m ²	lb/pi ²	m ²	pi ²	100 m ²	1000 pi ²
2,1	12	94	3,7	84	3,3	2,1	0,4	5,3	56,9	19,0	17,6
2,3	13	103	4,0	92	3,6	2,3	0,5	4,8	52,0	20,8	19,2
3,4	19	152	6,0	136	5,3	3,5	0,7	3,3	35,1	30,7	28,5
3,5	20	156	6,2	139	5,5	3,6	0,7	3,2	34,1	31,6	29,3
3,9	22	174	6,9	155	6,1	4,0	0,8	2,8	30,6	35,3	32,6
5,3	30	237	9,3	211	8,3	5,4	1,1	2,1	22,5	47,9	44,4
5,6	32	250	9,8	223	8,8	5,7	1,2	2,0	21,3	50,6	46,9
6,7	38	299	11,8	267	10,5	6,8	1,4	1,7	17,8	60,6	56,1
7,0	40	312	12,3	279	11,0	7,2	1,5	1,6	17,1	63,3	58,6
8,6	49	394	15,5	343	13,5	9,0	1,8	1,3	13,5	79,8	73,9
8,8	50	403	15,9	351	13,8	9,2	1,9	1,2	13,2	81,7	75,6
10,8	61	517	20,3	430	16,9	11,8	2,4	1,0	10,3	104,6	96,8

Remarque : Ce tableau indique le nombre minimum de sacs à utiliser. Le résultat final varie selon la technique d'application, l'équipement et le boyau utilisés. Les résistances thermiques présentées dans ce tableau sont mesurées après affaissement, selon la norme ASTM C518 et la méthode de conditionnement ASTM C687. Un taux d'affaissement de 15 % pour RSI 8,6 (R-49) et RSI 8,8 (R-50) ainsi qu'un affaissement de 20 % pour RSI 10,8 (R-61) ont été appliqués. Pour obtenir l'information la plus à jour, consultez notre site web au www.soprema.ca.



SOPREMA.CA 1 877 MAMMOUTH

NOTE : Tous les produits fabriqués par SOPREMA inc. sont conformes à la description et aux propriétés indiquées dans la fiche technique en vigueur à la date de fabrication. Cette fiche technique concerne les produits vendus sur le marché canadien uniquement.

TABLEAU DE POSE (MUR)

TABLEAU DE RECOUVREMENT (MUR) Densité du mur : 56 kg/m³ (3,5 lb/pi³) ou 64 kg/m³ (4 lb/pi³)									
Résistance thermique		Épaisseur de l'isolant		Masse par unité de surface		Recouvrement par sac		Nombre de sacs minimum par unité de surface	
RSI	R	mm	po	kg/m ²	lb/pi ²	m ²	pi ²	100 m ²	1000 pi ²
2,3	13	89	3,5	4,5	0,9	2,5	27,2	40	37
3,6	21	140	5,5	7,0	1,4	1,6	17,3	62	58
6,6	37	254	10	15,0	3,1	0,8	8,2	132	123
7,9	45	305	12	18,2	3,7	0,6	6,7	160	149
9,2	52	356	14	21,4	4,4	0,5	5,7	189	176
10,5	60	406	16	24,7	5,1	0,5	4,9	218	202
11,8	67	457	18	27,9	5,7	0,4	4,4	246	229
13,1	75	508	20	31,2	6,4	0,4	3,9	275	255

Remarque : Ce tableau indique le nombre minimum de sacs à utiliser. Le résultat final varie selon la technique d'application, l'équipement et le boyau utilisés. Le nombre minimum de sacs tient compte du volume de la structure de bois. Pour les murs à structure métallique, des sacs supplémentaires peuvent être nécessaires. Vérifiez auprès de votre représentant pour plus d'informations. Pour obtenir l'information la plus à jour, consultez notre site web à l'adresse www.soprema.ca ou votre représentant SOPREMA.

PROPRIÉTÉS

Propriétés	Normes	SOPRA-CELLULOSE
Résistance thermique	CAN/ULC-S703	RSI = 0,65 par 25,4 mm (R = 3,7 par pouce)
Indice de propagation de la flamme	CAN/ ULC-S102.2 CAN/ULC-S102	< 150 < 25
Indice de dégagement des fumées	CAN/ ULC-S102.2	< 45
Inflammabilité à la flamme nue	CAN/ULC-S703	Min. 0,12 W/cm ²
Permanence de l'inflammabilité à la flamme nue		
Résistance à la combustion sans flamme, <i>perte de masse après exposition à haute température</i>	CAN/ULC-S703 CAN/ULC-S130	Max. 15 % de perte en masse
Sorption de la vapeur d'eau	CAN/ULC-S703	Max. 20 % en gain de masse

(Valeurs nominales)

Remarque : L'évaluation du produit par le CCMC est traitée dans la fiche technique 09232-L (pour le produit) et 12307-R (pour les SYSTÈMES MURAUX SOPRA-CELLULOSE)



SOPRA-CELLULOSE



FICHE TECHNIQUE **260709SCANF**

(annule et remplace 250611SCANF)

PROPRIÉTÉS (suite)

Propriétés	Normes	SOPRA-CELLULOSE
Corrosivité, <i>Exposée à 50 °C (120 °F) pour 28 jours Aluminium nu 3003 de trempe douce Cuivre # 110 CABRA de type ETP Acier à faible teneur en carbone laminé à froid- qualité commerciale</i>	CAN/ULC-S703 ASTM G1-90	Pas de perforation
Résistance aux champignons, <i>après 28 jours dans un milieu de culture contenant des spores fongiques (95 % RH et 28 °C (82 °F))</i>	CAN/ULC-S703 ASTM C1338	Aucune croissance
Séparation des produits chimiques, <i>après agitation de 275 cycles/min pendant 30 minutes</i>	CAN/ULC-S703	Max. 1,5 % en masse
Contenu recyclé	ISO 14020 ISO 14021	Fait de contenu recyclé préconsommation et postconsommation, consulter l'Attestation du contenu recyclé (RCC) sur la page du produit pour plus de détails.

(Valeurs nominales)

Remarque : L'évaluation du produit par le CCMC est traitée dans la fiche technique 09232-L (pour le produit) et 12307-R (pour les SYSTÈMES MURAUX SOPRA-CELLULOSE)

ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Les sacs doivent être entreposés à l'intérieur, dans un endroit sec, dans leur emballage d'origine. Sur un chantier, entreposer dans leur emballage d'origine non perforé et recouvrir les sacs d'une housse de protection opaque.

TESTS, CERTIFICATIONS ET ÉVALUATIONS



POUR PLUS D'INFORMATION, VEUILLEZ CONSULTER LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE ET LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ PERTINENTE (SDS).



SOPREMA.CA 1 877 MAMMOUTH

NOTE : Tous les produits fabriqués par SOPREMA inc. sont conformes à la description et aux propriétés indiquées dans la fiche technique en vigueur à la date de fabrication.
Cette fiche technique concerne les produits vendus sur le marché canadien uniquement.

sopca-fr-ca-tds-sopra-cellulose.indd